

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 février 2023**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 20 (3 procurations)

L'an 2023, le 27 février à 19h00, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Monsieur Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 21 février 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Véronique BRUDER	Mme Elsa ESTREICHER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. François LARDINAIS	M. Martin GUNDELACH
M. Claude WEIL	Mme Sonia JEHL	Mme Elodie PAULUS
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Christian SITTLER	Mme Chantal WINTZ
M. Jean-Jacques KNOPF	M. Éric LACHMANN	M. Richard BAUMERT
Mme Florence SCHWARTZ	M. Éric HELBLING	Mme Caroline RUDOLF
M. Bruno LEFEBVRE	Mme Ellia FONTAINE	

Membres absents excusés :

Mme Julie ROJDA (procuration à Mme Elodie PAULUS), Mme Séverine RAMSEYER (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), M. Frédéric BARTHE (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN, M. Philippe WETZEL et M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM18/03/2023 Projet de création de terrains de PADEL

M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose le projet.

Par correspondance du 20 janvier 2023, le Tennis Club de Benfeld a adressé un courrier à M. le Maire dont la teneur est la suivante :

« Le Tennis Club de BENFELD a le projet d'innover par la création de deux courts de PADEL. Cette nouvelle activité connaît actuellement une très forte progression et il n'existe aucune structure de ce type entre Sélestat et Geispolsheim. Le Club souhaite garder son dynamisme en proposant l'opportunité de ce nouveau sport, affilié à la Fédération Française de Tennis.

Dans le cadre des JO 2024, l'Etat a lancé un vaste programme de réalisations de 500 courts de PADEL à travers la France avec un financement conséquent par l'Agence Nationale du Sport à la condition que le porteur (Commune et Club) finance le projet à hauteur de 20 %.

Compte tenu de cette opportunité, le Club souhaite créer 2 courts de Padel, selon le projet d'implantation en annexe.

Ce projet a été examiné le 23 janvier dernier par les commissions réunies.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépense : installation de 2 courts de Padel 160 000 € HT

Recettes :

- Région Grand Est : 40 000 €
- Agence Nationale du Sport : 82 000 €
- Tennis Club de Benfeld : 5 000 €
- Communauté de Communes du Canton d'Erstein : 9 000 €
- Ville de Benfeld : 24 000 € (15 %)

TOTAL : 160 000 € HT

Il est précisé que la participation financière de la Ville sera calculée sur le montant définitif des dépenses et que le taux de participation de 15 % ne pourra pas être modifié. En conséquence, dans le cas où les financements indiqués ci-dessus seraient inférieurs au présent plan de financement, le Tennis Club de Benfeld prendra à sa charge les recettes manquantes.

La parcelle sur laquelle se trouvent les installations du tennis étant une propriété de la Ville de BENFELD, il convient que la Ville soit maître d'ouvrage de ce projet.

En outre, la participation financière de l'Agence Nationale du Sport implique qu'une convention relative à l'utilisation et l'animation des courts de Padel soit établie entre la Ville et le Tennis Club de Benfeld. Ce projet de convention est joint en annexe.

Entendu les explications de M. Jean Jacques KNOFF, Adjoint au Maire,

vu la demande du Tennis Club de Benfeld,

vu l'avis favorable des commissions réunies en date du 23 janvier 2023 concernant ce projet,

le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver la réalisation de ce projet,
- d'approuver son plan de financement,
- de s'engager à voter les crédits nécessaires au budget primitif 2023,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les participations financières,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative à l'utilisation et l'animation des courts de Padel.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
Martin GUNDELACH.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

